

# articles

EMPLOI EN MILIEU ORDINAIRE

## Ouverture prochaine à Paris d'un dispositif de jobcoaching pour personnes en situation de handicap cognitif dû à une LCA

### Auteur

Jean-Michel Laborde<sup>1</sup>,  
*administrateur AFTC Île-de-France / Paris*  
*JAMO – Jobcoaching Accompagnement Milieu Ordinaire*  
*17 rue Robert Houdin, 75011 Paris*  
*jobcoaching.lca@gmail.com*

PRÉSENTÉ au séminaire AFTC-CRFTC « Travail et cérébro-lésion » en 2012, le concept d'un jobcoaching spécifique, c'est-à-dire l'accompagnement individualisé vers et dans le milieu ordinaire de travail de personnes cérébro-lésées rencontrant des difficultés d'accès direct et d'intégration dans l'emploi, du fait de leurs séquelles cognitives, va prochainement faire l'objet d'une expérimentation à Paris, grâce à la mise en place du dispositif **JAMO – Jobcoaching Milieu Ordinaire**.

En effet, cette expérimentation, menée en partenariat par l'AFTC Île-de-France et L'ADAPT, a d'ores et déjà reçu le soutien financier de l'ARS Île-de-France et de la fondation Malakoff Médéric handicap, dans l'objectif de « permettre une insertion professionnelle durable en entreprise des personnes en situation de handicap cognitif ». D'autres organismes se sont déclarés intéressés par l'expérimentation et doivent prochainement confirmer leur engagement de contribuer à son financement.

Le moment est venu de préciser les caractéristiques de JAMO et les conditions pour en bénéficier. Les **objectifs** de JAMO sont doubles :

- soutenir, accompagner et sécuriser de façon

individualisée les personnes avec un handicap cognitif dans leur recherche d'emploi, leur intégration et leur évolution professionnelle ;

- accompagner les employeurs pour la compréhension du handicap cognitif et les conseiller sur l'incidence fonctionnelle des spécificités de ce handicap : analyse de poste, prise de fonction et aménagement de fonction si nécessaire.

### Public visé

- chercheurs(ses) d'emploi présentant des **troubles cognitifs légers**, dus à une lésion cérébrale acquise (LCA), et rencontrant des difficultés récurrentes d'accès et de maintien dans l'emploi ;
- titulaires de la **RQTH** avec orientation professionnelle vers le **milieu ordinaire** ;
- porteurs(es) d'un **projet professionnel** ;
- **diplômés ou qualifiés** (formation suivie et/ou expérience) ;
- âge : 20 à 40 ans ;
- résidant en Île-de-France.

Les **prestations d'accompagnement individualisé** du travailleur en situation de handicap cognitif

par JAMO sont réparties en quatre volets :

- soutien à la **recherche d'emploi** pour potentialiser l'efficacité de la recherche et optimiser l'adéquation avec le projet professionnel de chaque personne ;
- soutien à la **conclusion du contrat** pour optimiser l'adéquation avec le poste de travail et préparer l'intégration ;
- soutien à l'**intégration** pour faciliter la prise de poste et l'adaptation à l'environnement ;
- soutien au **maintien** dans l'emploi et pour l'**évolution professionnelle** : accompagnement de parcours.

Les **prestations de JAMO à l'employeur** comprendront les actions suivantes :

- **sensibilisation, information et formation** auprès du collectif de travail pour la connaissance et la compréhension du handicap cognitif ;
- **conseil sur l'incidence fonctionnelle** des spécificités du handicap ;
- **analyse détaillée du poste de travail** (ergonomie cognitive) et aménagement de la fonction (accessibilité cognitive) ;
- mise au point et mise en place de **processus / procédures** d'accueil, de prise de fonction et de suivi de sa mise en œuvre ; définition de solutions palliatives et d'aménagements raisonnables ; médiation.

### Un accompagnement sur mesure

Le 1<sup>er</sup> dispositif JAMO sera mis en place à Paris fin 2016, implanté sur la plateforme de L'ADAPT Paris à Belleville, au 17 rue Robert Houdin, Paris 11<sup>e</sup>. Prévu pour un public de vingt-cinq à trente personnes, il sera composé de deux accompagnateurs spécialisés dans le handicap cognitif et dans l'insertion professionnelle : un(e) **neuropsychologue** et un(e) **job-coach professionnel**.

L'équipe de JAMO apportera son soutien en programmant la prestation de jobcoaching à la carte avec chaque personne et en promouvant son autonomie d'adaptation face aux difficultés liées au handicap. Elle assurera **régularité** de contact et d'échange, **proactivité** et **réactivité** quand cela sera nécessaire, à chaque phase de la recherche d'emploi, de l'intégration ou de l'évolution professionnelle. Elle facilitera le partage d'expériences et d'activités en **réseau**. Elle pourra intervenir comme "**réfèrent professionnel externe**" auprès des interlocuteurs

de l'employeur et du médecin du travail, notamment avant l'entrée dans l'emploi pour une concertation sur le processus d'intégration.

### Modalités de contact

L'équipe de JAMO est en cours de constitution et sera opérationnelle à partir de décembre 2016. Si vous vous sentez concerné et intéressé par JAMO, vous pouvez adresser votre candidature dès maintenant par mail à l'adresse suivante, [jobcoaching.lca@gmail.com](mailto:jobcoaching.lca@gmail.com), en précisant vos nom, adresse, numéro de téléphone et consignes éventuelles (heure d'appel, etc.), ainsi qu'un bref résumé de votre situation. Chaque mail fera l'objet d'un rappel téléphonique puis, si les conditions sont remplies de part et d'autre, d'un entretien dans les locaux de JAMO avec l'équipe d'accompagnateurs. Le meilleur accueil sera réservé à chacun et chacune. Vous pouvez également contacter JAMO par l'intermédiaire de toute personne ou tout organisme compétent et de confiance (MDPH, UEROS, Cap emploi, Handipass, Pôle Emploi, Mission locale...). N'hésitez pas à franchir le pas, il s'agit d'une opportunité innovante ! ■

1. On peut consulter les interventions précédentes de Jean-Michel Laborde dans Résurgences n° 50 « Travail en milieu ordinaire des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées » et n° 52 « Handicap et emploi accompagné au Royaume-Uni ».